

Vendredi 28 février 2025

# COMMUNIQUÉ

## VISA D'ARTISTE SANS RÉPONSE : UNE SITUATION ABSURDE... JUSQU'À QUAND ?

Cette semaine, nous devons accueillir Shamaly, l'un des 33 artistes palestiniens lauréats du programme de résidence artistique SAWA SAWA. Ce programme, développé et financé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (via le Consulat général de France et l'Institut Français), soutient les artistes palestiniens (arts visuels, arts du spectacle, musique, écriture, cinéma) originaires de Gaza ou résidant à Jérusalem ou en Cisjordanie, en leur permettant de poursuivre une activité créative en temps de guerre.

En partenariat avec la ville de Ramonville-Saint-Agne, l'association Convivencia, qui mène tout au long de l'année un projet d'itinérance culturelle et fluviale axé sur les musiques du monde, a répondu à cet appel à projets pour accueillir en résidence l'artiste gazaoui Shamaly, pendant cinq mois, du 26 février au 1er août 2025.

À son arrivée, Shamaly devait se produire en concert ce samedi 1er mars, lors de l'ouverture de la 11e édition du festival Ciné-Palestine Toulouse Occitanie. Une date qu'il ne pourra malheureusement pas honorer. **Pourquoi ?** Parce que son visa pour la France, toujours non délivré par le Ministère de l'Intérieur, l'empêche de quitter le territoire égyptien où il se trouve actuellement.

Cette situation est d'autant plus absurde quand on sait que cette coopération artistique fait partie d'un programme soutenu par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui prend en charge le billet d'avion de l'artiste et sa bourse de vie, mais où la demande de visa est toujours en attente de validation par le Ministère de l'Intérieur.

Ce cas préoccupant rejoint plus largement les saisines visas en hausse recensées par le Comité Visa Artistes piloté par Zone Franche (réseau des musiques du monde). Les démarches d'obtention de visas pour les artistes sont de plus en plus complexes, en particulier pour celles et ceux issus.es de contextes politiques ou géopolitiques tendus.

**Nous dénonçons ce blocage injustifié et demandons la validation du visa de l'artiste Shamaly, dans les plus brefs délais. Le gouvernement doit honorer ses engagements en matière de politique culturelle, garantir la libre circulation des artistes et respecter les droits humains fondamentaux.**

**Nous continuerons de défendre la diversité culturelle et le dialogue artistique, essentiels à la préservation de nos valeurs humaines universelles.**